

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2016

### Etaient présents :

C. BALERIN, J.C. ROUQUAYROL, M. AUGÉ, Y. CHEVRIER, K. MASSON, D. SERGEANT, A. DESASY, M. TOMAS ARIBAUD Éric. Sandra BELUEL,

Absent : Daniel MARC,

Il est 18 heures 30 Mr le Maire ouvre la séance.

### 1°) Modifications des budgets M 14 et M 49 :

M. le Maire demande que les dépenses imprévues votées sur les BP M49, et M 14 soient ventilées ainsi, soit :

- BP M 49 : dépenses imprévues : 4977 €uros et compte 615 : travaux : 5 787 €uros
- BP M 14 : dépenses imprévues : 15 000 €uros et compte 618 : divers : 164 191.48 €uros

### 2°) Repas communal :

Il a été envisagé de partager le repas de la commune, prévu le 27 août avec la commune de Taussac La Billière.

La discussions a porté sur les différents aspects qui dérouleraient de ce rapprochement :

- La différence de tarif pratiqué par les deux communes, les modalités d'inscription
- L'installation d'un chapiteau prêté par la commune de Taussac La Billière
- La différence de confort entre la salle et le chapiteau
- Le fait que ce repas ne serait pas un repas communal, mais un repas intercommunal.  
Il a été convenu d'envisager un repas intercommunal dans des conditions identiques aux deux communes pour 2017.

2 votes pour le repas entre les deux communes en 2016.

8 votes contre le repas entre les deux communes en 2016.

### 3°) Questions diverses :

- Intégration de la totalité de la compétence eau du syndicat d'adduction d'eau de la vallée de la maire pour la commune de ROSIS.  
Le comité syndicat d'adduction d'eau accepte de gérer le réseau d'eau de la commune de ROSIS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et accepte d'intégrer leur budget au budget du syndicat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et précise que la tarification de ces nouveaux abonnés sera identique à celle de tous les abonnés du syndicat, et autorise Mr le Président du Syndicat d'adduction d'eau tous documents relatifs à ce transfert de compétence.  
Voté à l'unanimité.

- Mr le maire présente la demande d'autorisation de l'adhésion au groupement de commandes, service téléphone fixe, mobile et internet, entre la communauté des communes Grand Orb et les 14 communes adhérentes.  
Il s'agit de lancer un marché commun entre la téléphonie fixe, mobile et internet  
Voté à l'unanimité.
- Il y aura une réunion de travail pour affecter les subventions aux associations.
- La cérémonie du 8 mai se déroulera à 11 heures 30
  
- L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19 heures 50.

